

Toutefois, il est bon de le remarquer, si l'instrument est libre, s'il unit sa volonté à celle qui l'emploie, il endosse la responsabilité de l'acte sans diminuer en rien cependant la part qui revient dans l'oeuvre à la cause principale. Pour cela, alors même que Dieu se sert d'un instrument humain, d'un ministre, d'un organe se prêtant librement à l'action accomplie, l'oeuvre n'en reste pas moins divine dans la mesure où elle procède de Dieu. De même les qualités divinisantes peuvent fort bien par rapport à Dieu être des entités instrumentales, et devenir dans l'âme des principes de vie, d'action immanente, d'opérations volontaires et libres. Il n'y a pas incompatibilité.

VI

DIVERSES FONCTIONS DE LA GRACE

Dieu donc à l'effet de diviniser subjectivement l'âme de s'y faire principe subjectif de vie, lui infuse des qualités instrumentales, vicaires, avec lesquelles il s'identifie à un certain degré, comme nous avons essayé de l'expliquer, et qui sont des qualités réellement divines.

La première, celle qui est à la racine de toutes les autres, est appelée la *GRACE SANCTIFIANTE*. Elle a pour but et pour effet de sanctifier, de diviniser la substance même de l'âme. Elle lui communique une surnature, laquelle est une surnature non-seulement pour l'âme humaine, mais pour toute créature possible. C'est dire qu'elle est positivement divine, attendu qu'une nature surpassant celle de toutes les créatures possibles ne peut être que divine. Nous avons déjà exposé comment une entité d'ordre créé peut aussi appartenir à l'ordre divin, comment par conséquent la grâce sanctifiante est une surnature divine "*divinae consortes naturae*". Elle n'est pas la nature substantielle de Dieu devenue la surnature de l'âme. Mais elle en est comme la prolongation, la continuation hors de Dieu, à la manière dont l'instrument est comme la prolongation, la continuation de celui qui en use. Elle remplace la nature même de Dieu, et en remplit les fonctions relativement à la vie divine, communiquée à l'âme. Nous en énumérerons quelques-unes :